

**GROUPE INTERGOVERNMENTAL DES VINGT-QUATRE POUR  
LES QUESTIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES ET LE DEVELOPPEMENT**

**COMMUNIQUE  
10 OCTOBRE 2008**

1. Les Ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement ont tenu leur 80<sup>ème</sup> réunion à Washington le 10 octobre 2008. M. Jean-Claude Masangu Mulongo, Gouverneur de la Banque centrale de la République démocratique du Congo, a assuré la présidence de cette réunion, avec M. Adib Mayaleh, Gouverneur de la Banque centrale de Syrie, comme Premier Vice-Président, et M. Marcos Galvão, Secrétaire d'État chargé des affaires internationales au Ministère des finances du Brésil, comme Second Vice-Président.

**I. Situation économique et financière mondiale**

2. Les Ministres notent que l'aggravation de la crise financière qui a pris naissance dans les marchés matures met l'économie mondiale dans la situation la plus difficile qu'elle ait connue depuis des années. Ils observent que les économies avancées affichent un net ralentissement et que certaines sont déjà en récession. Les Ministres notent que la poursuite des tensions financières va peser encore davantage sur les perspectives de croissance mondiale. Les Ministres appellent à une riposte globale pour remédier aux difficultés des marchés financiers et rétablir la confiance des marchés. Ils considèrent qu'il est essentiel de s'attaquer aux carences profondes de la gestion des risques et de la réglementation dans les secteurs financiers des pays avancés, qui ont conduit à la prise de risques excessifs et à la spéculation. À cet égard, les Ministres soulignent la nécessité d'une réforme fondamentale des cadres de réglementation et de contrôle, ainsi que le besoin de règles de comptabilité plus claires et de transparence.

3. Bien que, en tant que groupe, les pays en développement aient relativement bien résisté, jusqu'ici, aux chocs actuels en raison de la solidité de leurs paramètres économiques fondamentaux et de la qualité de leurs politiques économiques ainsi que des marges de sécurité financière constituées ces dernières années, les Ministres notent que bon nombre de marchés émergents et d'économies en développement ne sont pas à l'abri des retombées de la crise financière mondiale en cours, et que certains sont plus touchés que d'autres. Ils craignent une propagation de la contagion financière à plusieurs économies de marché émergentes sous forme de retournement des flux de capitaux dont elles bénéficient, d'augmentation des coûts de financement et de volte-face des investisseurs sans rapport avec les fondamentaux économiques.

4. En conséquence, les Ministres considèrent que les priorités essentielles des pays en développement sont d'empêcher que les retombées de la crise financière n'entraînent une volatilité macroéconomique et de favoriser la poursuite de la croissance. Ils appellent à conduire des politiques budgétaires et monétaires souples à court terme afin d'amortir l'impact de ces chocs externes sur leurs économies en tenant compte des circonstances nationales, tout en réaffirmant qu'ils restent déterminés à appliquer des politiques prudentes. Ils notent en outre que, dans de nombreux pays, la balance des risques se modifie car les risques d'inflation ont commencé à diminuer alors que les risques qui pèsent sur la croissance se sont intensifiés.

5. Pour aider les pays en développement à devenir moins vulnérables aux crises, y compris à leurs effets de contagion, les Ministres estiment nécessaire de mettre rapidement en place de nouveaux instruments pouvant contribuer à la prévention ou à la résolution des crises. Ils notent que l'introduction d'un instrument de liquidité n'a que trop tardé. Ils appellent le FMI à mettre en place, bien avant les réunions du printemps 2009, un instrument de liquidité reposant sur les travaux présentés par ses services et sur d'autres propositions des pays membres. Parallèlement, pour apporter une réponse adéquate aux besoins des pays membres, les Ministres demandent un relèvement substantiel du niveau d'accès aux ressources du FMI, une simplification de la conditionnalité et un réexamen des conditions de financement liées à l'utilisation des ressources du FMI.

6. Les prix de l'énergie et des produits de base sont en baisse par rapport aux sommets sans précédent qu'ils avaient atteints, mais les Ministres notent qu'ils resteront probablement élevés par rapport à leurs tendances historiques. Ils soulignent que l'accroissement de la production de biocarburants dans les pays avancés soutenue par les subventions, les mandats et les tarifs d'importation, la spéculation et la hausse des coûts de production ont poussé les prix des produits alimentaires à la hausse. Les Ministres sont préoccupés par l'impact dramatique des prix élevés des produits alimentaires et des combustibles sur les balances des paiements, les budgets et les prix intérieurs des pays en développement, en particulier sur les pauvres. Ils observent que les circonstances actuelles rendent encore plus urgent de relancer les négociations commerciales pour que le Cycle de Doha puisse s'achever sur une conclusion favorable au développement, et exhortent les pays développés à supprimer les subventions et les obstacles au commerce, y compris pour les biocarburants, qui portent préjudice au secteur agricole et aux pauvres des pays en développement.

7. Les Ministres soulignent que la communauté internationale doit aider les pays en développement les plus pauvres à faire face à ces chocs en leur apportant une assistance accrue, et rappellent que cette assistance devrait s'ajouter aux flux d'aide publique au développement (APD) actuels. Ils se félicitent que le FMI accorde une aide financière supplémentaire à 15 pays en difficulté par le biais de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) et qu'il ait entrepris de réformer sa Facilité de protection contre les chocs exogènes (FCE). Cependant, ils estiment que l'aide fournie aux pays touchés au moyen de la FRPC est insuffisante et accordée avec trop de retard. Ils demandent que de nouvelles modifications soient apportées à la FCE dans le cadre du réexamen global des instruments de financement du FMI afin d'en accroître le niveau d'accès et d'en simplifier la conditionnalité. Ils se félicitent du large soutien apporté par le Groupe de la Banque mondiale à la « Nouvelle entente pour une politique alimentaire mondiale » et de la création d'une nouvelle facilité de financement rapide de 1,2 milliard de dollars, et ils souhaitent que soit mise en œuvre rapidement l'initiative « Énergie pour les pauvres », qui devrait être lancée d'ici peu. Les Ministres renouvellent leur appel à la communauté internationale, notamment à la Banque mondiale et au FMI, pour que soit fourni un soutien financier plus solide et dans des meilleurs délais aux États fragiles et aux pays sortant d'un conflit, afin de les aider à répondre à leurs besoins considérables sur le plan humanitaire et sur celui de la reconstruction et à refonder et renforcer leur capacité institutionnelle et administrative. Pour être efficace, cette assistance doit être fournie à des conditions fortement concessionnelles et avec le maximum de souplesse et de prévisibilité.

8. Les Ministres soulignent que des efforts multilatéraux et une coordination active des politiques conduites seront essentiels pour surmonter ces crises et éviter une détérioration durable des conditions financières et économiques à travers le monde. En particulier, ils soulignent que le FMI a un rôle important à jouer pour forger une réponse multilatérale à la crise financière et guider les réformes du système financier après la crise. Les Ministres renouvellent leur appel en faveur d'un renforcement de la surveillance des politiques et des systèmes financiers des économies avancées en renforçant l'analyse des liens macrofinanciers et de leurs effets de contagion, et en faisant en sorte que le FMI étende ses analyses de vulnérabilité à ces économies. Les Ministres observent aussi que la crise et les interventions qui ont suivi marquent un changement par rapport aux paradigmes acceptés, et appellent le FMI et la Banque mondiale à en tirer les leçons et les conséquences dans leurs conseils de politique économique.

## **II. Réforme des institutions de Bretton Woods**

9. Les Ministres observent que la crise économique actuelle montre qu'il est urgent de revigorer le système multilatéral et de faire en sorte que les réalités de l'économie mondiale se reflètent dans la gouvernance économique des institutions multilatérales. À cet égard, ils se félicitent de l'appel du Président Zoellick en faveur d'un nouveau multilatéralisme qui dépasse le cadre financier et commercial traditionnel pour englober aussi les défis planétaires pressants du développement, de l'énergie et du changement climatique. Comme le G-24 l'a souligné durant de longues années, un tel multilatéralisme ne peut s'instituer que s'il existe un processus de consultation élargi entre pays industrialisés et pays en développement et une structure de gouvernance plus équilibrée, y compris au sein des institutions de Bretton Woods. Dans ce contexte, les Ministres ont examiné les propositions concernant la voix et la représentation à la Banque mondiale.

10. Les Ministres accueillent favorablement et appuient fortement la création, en faveur de l'Afrique subsaharienne, d'un 25<sup>e</sup> siège d'Administrateur au Conseil du Groupe de la Banque mondiale, qui réduirait très sensiblement le nombre de pays représentés par chacun des Administrateurs élus de la région, et par conséquent la charge qu'ils supportent. Ils estiment que cette mesure aurait dû être prise depuis longtemps pour corriger le déséquilibre de la représentation, au Conseil, d'un continent qui est au cœur des efforts déployés par la Banque pour éradiquer la pauvreté et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Les Ministres demandent qu'une décision finale soit prise lors de ces réunions et que cette réforme soit mise en œuvre immédiatement.

11. Les Ministres notent que le doublement des voix de base, bien qu'insuffisant, aidera à accroître le pouvoir de vote des plus petits pays membres et des groupes rassemblant le plus grand nombre de pays, et prend note de la proposition d'atténuer la dilution du pouvoir de vote des grands pays en développement et en transition (PDT) en utilisant des parts de capital non attribuées. Ils demandent que ces parts de capital non attribuées soient fournies en quantité suffisante, et selon le principe du capital entièrement appelable, pour empêcher que l'augmentation des voix de base n'entraîne une dilution des pouvoirs de vote des différents PDT. Les Ministres soulignent que l'augmentation proposée des voix de base, conjuguée à une compensation limitée pour les plus grands PDT, constitue un pas très modeste dans la correction du déséquilibre fondamental des pouvoirs de vote à la Banque mondiale.

12. Les Ministres regrettent qu'un accord n'ait pu être trouvé sur une augmentation significative du pouvoir de vote des PDT dans leur ensemble, car c'est l'objectif primordial à atteindre pour renforcer la voix de nos pays. Ils observent que la proposition d'accroître le nombre de voix de base dans une première phase et de réaligner les droits de vote dans une seconde phase a des implications complexes et influencerait sur la disponibilité et la flexibilité des options. Les Ministres soulignent que les objectifs plus larges et le champ plus vaste du processus de réforme qui s'impose dans cette institution ne doivent pas être sacrifiés en adoptant une approche fragmentaire. Ils soulignent par conséquent que les travaux et les discussions sur le réalignement des pouvoirs de vote doivent s'engager au plus vite.

13. Les Ministres soulignent que les objectifs doivent être plus ambitieux et les critères de réforme différents de ceux du FMI, étant donné le mandat de développement confié à la Banque mondiale. Ils mettent en avant deux principes primordiaux de la réforme de la voix et de la représentation à la Banque mondiale, compte tenu de sa mission de développement et du déficit démocratique de sa structure de gouvernance actuelle. Premièrement, les Ministres notent que les pouvoirs de vote à la Banque mondiale doivent tenir compte de l'évolution — déjà survenue et à venir — des poids relatifs des pays dans l'économie mondiale, et notamment de l'augmentation de la part globale des PDT et des économies dynamiques en particulier. Le PIB à parité de pouvoir d'achat est la bonne méthode pour rendre compte de ces poids relatifs sur une base comparable, étant donné l'accent mis sur le développement par la Banque mondiale. Deuxièmement, les Ministres notent aussi que les pouvoirs de vote, et la participation au processus de décision de manière plus générale, doivent refléter la mission de développement confiée à la Banque mondiale et l'attention prioritaire apportée aux pays en développement. Plus de 87 % de population mondiale et une proportion prédominante des pauvres vivent dans les pays en développement ou en transition. Les PDT sont les seuls emprunteurs et bénéficiaires de l'assistance de la Banque mondiale, y compris de ses services de conseil. Ils jouent aussi un rôle de plus en plus déterminant dans le développement mondial et l'activité de la Banque mondiale à travers les revenus nets générés pour la BIRD et la SFI, l'essor de la coopération Sud-Sud et le partage des expériences de développement, ainsi que l'appui direct et indirect à l'AID. Les contributions à l'APD pourraient être prises en compte, mais en fonction du stade de développement et de la situation de chaque pays.

14. Les Ministres estiment que le déséquilibre même de ces éléments exige que la parité de voix entre pays développés et pays en développement soit considérée comme un objectif minimum. Ils font valoir que la Banque mondiale ne jouira pas de la légitimité, de la pertinence et de l'efficacité dont elle a besoin pour lutter pleinement contre la pauvreté si elle ne réforme pas sa structure de gouvernance en profondeur. En outre, compte tenu de l'objectif général visant à accroître la voix et la représentation des pays en développement et en transition, les Ministres soulignent que le réalignement des voix ne doit pas se faire au détriment d'autres pays en développement. Les Ministres réaffirment le rôle du Conseil d'administration de l'AID, dans lequel les pays en développement sont mieux représentés, comme principal organe de décision de l'AID.

15. Les Ministres soulignent que la désignation du prochain Président de la Banque mondiale et du prochain Directeur général du FMI doit avoir lieu selon un processus de sélection compétitif,

transparent, fondé sur le mérite et libre de toute préférence géographique. Ils se félicitent que, pour la première fois, le Président du CMFI soit originaire d'un pays en développement.

16. Même si l'attention se porte aujourd'hui avant tout sur la Banque mondiale, les Ministres insistent sur l'importance d'un engagement ferme en faveur de la poursuite du processus de réforme du FMI, comme l'indique la résolution du Conseil des gouverneurs. Les Ministres soulignent qu'une augmentation supplémentaire significative du nombre de voix attribuées aux pays en développement doit être considérée comme un objectif majeur. Afin d'asseoir cette prochaine étape et les réformes à plus long terme sur des bases solides, les Ministres demandent au FMI d'achever les travaux techniques nécessaires pour améliorer les mesures de l'ouverture et la variabilité et faire en sorte que la révision des variables se reflète rapidement dans la formule des quotes-parts.

17. Les Ministres attendent avec intérêt l'issue des discussions engagées sur l'amélioration de la gouvernance du FMI et ils demandent que des mesures de plus grande envergure soient prises pour renforcer la voix des pays en développement dans le processus de prise de décision au FMI. Ils expriment une nouvelle fois leur crainte que les compressions d'effectifs aient compromis la capacité du FMI de répondre aux besoins de ses membres et de remplir sa mission dans son domaine de compétence fondamental. Ils demandent aussi que l'on redouble d'efforts pour mobiliser les financements extérieurs à l'appui de ses activités d'assistance technique et soulignent qu'il est important de préserver la capacité du compte de fiducie de la FRPC à aider les pays à faible revenu.

### **III. Développement et changement climatique**

18. Les Ministres observent que le changement climatique est un enjeu de portée mondiale qui exige la plus vaste coopération possible entre tous les pays afin de permettre une riposte efficace et appropriée au plan international, fondée sur le principe des responsabilités communes mais différenciées, ainsi que sur les capacités respectives de chacun. Ils soulignent que, même si le Groupe de la Banque mondiale peut jouer un rôle important dans ce domaine sans s'écarter de sa mission de développement, la Convention-cadre sur les changements climatiques (CCCC) et le protocole de Kyoto doivent rester le cadre multilatéral central de la coopération sur les questions climatiques, et le financement des mesures dans ce domaine doit suivre les dispositions des articles 3 et 4 de la CCCC.

19. Les Ministres saluent l'adoption du Cadre stratégique pour le changement climatique et le développement, dans lequel le groupe de la Banque mondiale expose sa stratégie pour relever les défis présentés par le changement climatique en matière de développement. Ils apprécient les efforts déployés pour solliciter et consulter les pays en développement sur cette question, et soulignent qu'il faudra accroître cet engagement durant la phase de mise en œuvre.

20. Les Ministres soulignent que les pays en développement, particulièrement les plus pauvres d'entre eux, subiront une part disproportionnée des effets négatifs du changement climatique bien qu'ils aient peu contribué au réchauffement. Ils demandent donc au Groupe de la Banque mondiale d'accorder une attention particulière aux problèmes d'adaptation aux

variations climatiques en mobilisant des ressources supplémentaires et en finançant des projets d'adaptation autonomes.

21. Les Ministres insistent sur les engagements pris par les pays développés à fournir un surcroît de ressources financières, nouvelles et prévisibles, pour aider les pays en développement à faire face aux conséquences du changement climatique. À cet égard, ils saluent le lancement récent des Fonds d'investissement climatique (FIC), à titre de mesure intérimaire, et ils demandent au Groupe de la Banque mondiale de s'attacher davantage à mobiliser des ressources pour faciliter l'adaptation. Ils font valoir que l'apport de ressources supplémentaires est particulièrement important pour financer les différences de coût entre les projets ne portant pas atteinte au climat et les options du moindre coût. Ils insistent donc sur la nécessité de renforcer les engagements et le suivi multilatéral pour assurer la fourniture de ces ressources supplémentaires par rapport à une base de référence telle que l'IDA15. Ils reconnaissent que des méthodes de financement innovatrices, fondées sur le marché, offrent des possibilités, mais ils soulignent que ce type de financement ne peut se substituer à l'accès direct aux concours concessionnels dont les pays en développement ont tant besoin.

22. Les Ministres soulignent que le développement technologique et les transferts de technologies, ainsi que les aspects financiers de ces activités, constituent un élément essentiel du programme mondial prévu par le Plan d'action de Bali. Ils ajoutent que la Banque mondiale doit jouer un rôle proactif de premier plan dans tous les domaines, notamment dans la recherche concertée sur le développement technologique et le soutien aux technologies économiquement viables.

23. Les Ministres insistent sur le rôle primordial de l'accès à l'énergie dans la promotion de la croissance économique et l'éradication de la pauvreté dans les pays en développement. À ce sujet, ils jugent important de faciliter la fourniture d'énergie, aussi bien traditionnelle que renouvelable, selon la demande et les préférences nationales. Ils font valoir que la promotion de l'efficacité énergétique, grâce à l'octroi de meilleures incitations au plan national et à l'aide des stratégies pilotées par les pays, est un «fruit à portée de main» et une démarche gagnante pour qui veut accroître l'accès à l'énergie tout en réduisant les émissions polluantes.

#### **IV. Le financement du développement**

24. Les Ministres notent que la Conférence internationale sur le financement du développement organisée par le gouvernement du Qatar est une occasion importante de réaffirmer et renforcer — à un moment clé de l'action menée pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement — les engagements pris en 2002 à Monterrey. Les Ministres relèvent une amélioration du cadre du financement du développement au cours des six dernières années, principalement grâce à une nette progression de l'épargne intérieure dans les pays en développement, mais aussi en raison de l'expansion soutenue du commerce mondial, de flux de capitaux privés records, de l'accroissement des envois de fonds, de la diminution du fardeau de la dette, notamment dans les pays pauvres très endettés, et de la reprise de l'aide publique au développement après une période de fléchissement. Les Ministres se disent préoccupés par le fait que la crise financière et le ralentissement économique qui lui est lié risquent de durcir considérablement les conditions de financement. De surcroît, de nouveaux défis sont apparus —

notamment les répercussions de la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques, ainsi que le problème imminent du changement climatique —, qui impliquent une forte augmentation des besoins de financement.

25. Tandis que des discussions approfondies se déroulent à New York sur un projet de document, les Ministres attirent l'attention sur un certain nombre de domaines où la conférence de Doha peut contribuer à la réalisation de résultats tangibles. Les Ministres estiment important d'obtenir un engagement ferme pour remédier aux lacunes du système financier mondial en modifiant fondamentalement l'architecture financière internationale et en améliorant les instruments destinés à aider les pays en développement à faire face à l'instabilité potentielle.

26. Les Ministres soulignent qu'il est essentiel de fournir, dans les meilleurs délais, une aide à caractère véritablement additionnel aux pays les plus pauvres pour leur permettre d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, de stimuler leur agriculture et de réduire leurs considérables carences en matière d'infrastructures. Il est donc impératif que les bailleurs de fonds respectent leur engagement de doubler les ressources en aide au profit de l'Afrique et de porter les décaissements d'aide globaux à 130 milliards de dollars d'ici à 2010, et que tous les bailleurs de fonds atteignent l'objectif d'APD de 0,7 % du RNB convenu au plan international. Les Ministres ont réaffirmé leur engagement de renforcer la coopération Sud-Sud afin d'accélérer le développement, notamment dans les pays les plus pauvres. Les Ministres saluent le plan d'action d'Accra et invitent les bailleurs de fonds à redoubler d'efforts, en se montrant encore plus ambitieux, en faveur du programme d'harmonisation et d'alignement de l'aide.

27. Les Ministres insistent sur la nécessité de relancer d'urgence les discussions commerciales de l'OMC, les pays développés devant s'engager concrètement à éliminer leurs subventions agricoles et à améliorer l'accès aux marchés. Les Ministres demandent que la réunion de Doha aboutisse à un engagement ferme pour la mobilisation du surcroît de financements, nouveaux et prévisibles, nécessaire pour aider les pays en développement à faire face aux conséquences du changement climatique. Ils appuient l'appel en faveur d'un renforcement de la coopération internationale en matière fiscale, sur la base des mesures déjà mises en œuvre. Enfin, les Ministres estiment que la conférence de Doha doit renforcer l'engagement politique de remédier aux inégalités dans la gouvernance économique mondiale. Les Ministres ont exprimé leur volonté de travailler avec les autres parties prenantes pour atteindre ces objectifs et ont demandé à la Banque mondiale et au FMI de s'engager pleinement pour assurer la réussite de la réunion de Doha.

## **V. Autres questions et date et lieu de la prochaine réunion**

28. Les Ministres ont accueilli favorablement le projet final de rapport du Comité des questions administratives du G-24, ainsi que les conclusions de l'évaluation indépendante et, après consultation des membres, demandent au Bureau de formuler des recommandations sur les deux rapports pour les soumettre à l'approbation du Groupe.

29. La prochaine réunion des Ministres du G-24 devrait se dérouler le 24 avril 2009 à Washington. Les Ministres souhaitent la bienvenue à l'Afrique du Sud, prochain second Vice-Président.

## LISTE DES PARTICIPANTS<sup>1</sup>

Les Ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement ont tenu leur quatre-vingtième réunion le 10 octobre 2008 à Washington, sous la présidence de M. Jean-Claude Masangu Mulongo, Gouverneur de la Banque centrale de la République démocratique du Congo, assisté de M. Adib Mayaleh, Gouverneur de la Banque centrale de Syrie, Premier Vice-Président, et de M. Marcos Galvão, Secrétaire d'État chargé des affaires internationales au Ministère des finances du Brésil, comme Second Vice-Président..

La réunion des Ministres a été précédée le 9 octobre 2008, de la quatre-vingt-deuxième réunion des suppléants du Groupe des Vingt-Quatre, qui était présidée par M. wa Bilenga Tshishimbi, Conseiller principal du Gouverneur de la Banque centrale de la République démocratique du Congo.

**Groupe africain :** Karim Djoudi, Algérie; Kablan Yao-Sahi, Côte d'Ivoire; Joseph Mukania Kabwe, République démocratique du Congo; Mahmoud Mohieldin, Égypte; Sufian Ahmed, Éthiopie; Hervé Nzé Nong, Gabon; Paul Acquah, Ghana; Chukwuma Soludo, Nigéria; Trevor Manuel, Afrique du Sud.

**Groupe asiatique :** Ashok Chawla, Inde; Seyed Shamseddin Hossein, République islamique d'Iran; Mohammed Chatah, Liban; Shaukat Tarir, Pakistan; Margarito Teves, Philippines; Sarath Amunugam, Sri Lanka; Maya Choueiri, République arabe syrienne.

**Groupe latino-américain :** Carlos R. Fernández, Argentine; Ronaldo Cavalcante, Brésil; Carolina Renteria, Colombie; Antonieta Bonilla, Guatemala; Roberto Marino, Mexique; Julio Velarde, Pérou; Karen Nunez-Tesheira, Trinité-et-Tobago; Armando Leon, Venezuela.

**Observateurs :** José Alfredo Blanco-Valdès, Conseil monétaire d'Amérique centrale; Abdul Aziz Al Hinai, BISD; Jassim Al Manna, Fonds monétaire arabe; Sultan Al-Suwaidi, EAU; Gang Yi, Chine; Yousef Al-Bassam, Arabie saoudite; Said Aissi, FODI; Mohammad Alipour-Jeddi, OPEP; Manuel F. Montes, ONU-DAES; Juan Somavia, OIT; Karim El Aynaoui, Maroc; Heiner Flassbeck, CNUCED; Inés Bustillo, ECLAC; Irfan Haque, Centre Sud Genève.

**Invités :** Dominique Strauss-Kahn, Directeur général, Fonds monétaire international  
Robert Zoellick, Président, Banque mondiale

**Conseil d'administration du FMI :** Mohammed Daïri; Huayong Ge

**Conseil des administrateurs de la Banque mondiale :** Tariq Alhaimus; Sid Ahmed Dib, Nada Mufarrij

---

<sup>1</sup> Personnes assises à la table de discussion.



**Secrétariat du G-24** : Amar Bhattacharya, Laura dos Reis, Ndzouli Mendouga.  
**Coordinateur des études du G-24** : Jomo Sundaram

**Secrétariat du FMI pour le G-24** : Simran Maxwell, Dalila Bendourou.